



# DÉCLARATION LIMINAIRE

**CAP des SURVEILLANTS et BRIGADIERS du 7 au 18 octobre 2019**

Monsieur le Président,

Alors que nous faisons face à une administration bien trop sûre d'elle et pensant pouvoir écarter du dialogue social les organisations syndicales de la gestion des ressources humaines, nous allons déplorer un certain nombre de points avec vous. N'en déplaise !

Avant d'aborder les choses qui fâchent, nous tenions à saluer le courage et l'audace de notre nouveau Directeur des Ressources Humaines Centrales prenant ses fonctions dans cet univers impitoyable et à qui nous souhaitons la bienvenue....

Quid du tableau d'avancement au grade de Brigadier !!! Les personnels attendent le Tableau d'Avancement 2019 depuis bientôt un an et celui de 2020 n'est pas prêt non plus de se dérouler. Ou en sommes-nous ? Faut-il nécessairement vous mettre face à vos responsabilités ?

Au point mort ! Malgré toutes nos interpellations sur ce sujet sensible, vous êtes incapables de nous donner la moindre perspective à court terme. Preuve en est encore avec votre date avancée du 7 Octobre où vous ne pouvez rien nous mettre sur la table. Nous déplorons ce nouveau report et le condamnons fermement. Il semble que le plan de requalification, ne profitant pas à tous les personnels, vous anime bien plus ardemment que l'évolution de carrière déjà actée de la plus grande partie des personnels !

Nous exigeons de votre part que vous preniez vos responsabilités et qu'à votre tour vous informiez officiellement les personnels de la situation. Ce mauvais feuilleton dure depuis bien trop longtemps.

Nous allons aborder cette Commission Administrative Paritaire de mobilité sans en connaître son prochain et nouveau fonctionnement. Là encore, cet état de fait s'apparente à du manque de considération ou pire à une tentative d'enfumage des personnels. Les réunions de gestion RH concernant les CAP ne se tiendront qu'après notre rencontre d'aujourd'hui.

Observons les documents de travail fournis pour cette mobilité de plus près... Des demandes de mobilités oubliées, des classements totalement erronés, des fiches agents Harmonie mal renseignées, des adresses administratives manquantes.... La fiabilisation de ce logiciel « Harmonie » est de toute évidence aussi compliqué que celui devant fabriquer nos cartes professionnelles...

## **LES PERSONNELS NE VOUS FONT PLUS CONFIANCE ET N'ACCEPTERONS PAS L'OPACITÉ QUE VOUS TENDEZ À LEUR PROMETTRE.**

D'autre part, nos différents échanges avec la DAP et la MOM font apparaître l'organisation prochaine d'une CAP spécifique concernant Nouméa qui devrait permettre à certains agents dans des situations particulières en métropole de rentrer au pays. Quelles sont vos informations à ce sujet ?

M. le Président habituel de séance (à défaut d'une DRH n'ayant jamais siégée !), vous aviez répondu favorablement à notre demande d'organisation de CAP Spécifique ERIS en fin d'année pour éviter, à nouveau, de proposer des postes vacants pouvant profiter à des agents titulaires, aux lauréats de la prochaine sélection. Devant notre récente relance en Septembre, vous nous répondiez cette fois qu'il ne sera pas possible d'organiser cette dernière !

**FO Pénitentiaire** ne peut en rester là ! Nous vous demandons expressément de tenir cette instance pour que les personnels concernés ne se retrouvent pas, une fois de plus, le bec dans l'eau ! Cela concerne très peu d'agent et nous sommes tout à fait en capacité de convenir de modalités saines, objectives, justes et rapides pour prendre des décisions.

M. le Président ou M. le Chef de Bureau RH4, vous allez prochainement céder votre place. Votre passage à SD2 nous aura fait hériter du logiciel ORIGINE. C'est une catastrophe logistique ! Votre passage à RH4 nous aura fait hériter du logiciel HARMONIE, c'est un cataclysme ! Mettez-nous sur la piste de votre prochain développement informatique, il faut absolument limiter la casse de notre service public !

**Vous vous en doutez et à juste titre, FO Pénitentiaire ne lâchera pas ! Quand bien même la réforme de la Fonction Publique passant, nous garderons encore plus fort un regard bienveillant sur la situation sociale de nos collègues et camarades. Nous les soutiendrons et nous nous retrouverons sur votre chemin autant de fois que nécessaire pour faire valoir le droit des personnels.**

FO Pénitentiaire – le 9 octobre 2019

